

## VIVIERS 2016

L'Assemblée générale ordinaire des Amitiés Charles de Foucauld s'est tenue le 20 octobre à Paris, en présence d'une centaine de membres de l'Association plus importante que ces dernières années. La présence annoncée de plusieurs membres de la Postulation a été confirmée.

Le Président Michel de Suremain a insisté, dans son rapport, sur la volonté de l'Association de « poursuivre le chemin de la consigne reçue en 2011 de Mgr Bouvier. Cela explique les articles publiés dans le *Bulletin* et les projets de réunions.

Mgr Bouvier confirma qu'un critère important pour la Cause est le maintien de l'unité de la famille. Le *Bulletin* des Amitiés est l'un des outils qui rendent ce maintien possible.

Pierre Sourisseau a présenté ensuite l'actualité de la Cause relatives à Charles de Foucauld et illustré le rôle que remplissent les Amitiés en publiant dans le *Bulletin*. Il a conclu par « Attention à la précision ! ».

Le rapport financier présenté par Laurent Touchard a montré que les Amitiés sont parvenues, pour la troisième année, à équilibrer malgré l'insuffisance de rigueur des adhérents et abonnés leurs comptes au prix des efforts décidés en 2008.

Avant de clore cette Assemblée, le Président et le Secrétaire ont tenu, au nom de l'Association et de la Postulation, à remercier tous les membres en sens de la Cause et pour ses services Madame Charlotte de Foucauld, démissionnaire pour raisons personnelles, de ses

suffisamment remis pour envisager encore d'être à octobre. Cela n'a pas empêché le Postulateur de confier désormais Vice-postulateur, la mission de préparer un centenaire de la mort de Charles de Foucauld. C'est ce que la Postulation souhaitait entretenir les Amitiés.

Comme le colloque de 2001 pour le centenaire sacerdotal de Charles de Foucauld, celui de 2016 se fera à une date – en fait trois jours successifs – encore à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet.

Le thème envisagé est « Charles de Foucauld, évangéliste » et devra être abordé sous l'angle historique et sous l'angle théologique pour permettre de définir ces trois aspects : la mission au service de Charles de Foucauld ; l'apport spécifique de Charles de Foucauld ; la demeure aujourd'hui comme héritage de Charles de Foucauld.

Certains membres des familles spirituelles voudront participer à l'approfondissement théologique. Quant au travail de recherche, placé sous la direction du Professeur Claude Prudhomme, spécialiste de l'histoire des missions, membres du Centre de recherche des sciences historiques et désormais intégré à la Postulation, un conseiller scientifique.

Lors de son intervention, Claude Prudhomme, qui a réuni une liste d'historiens pour constituer son équipe de travail, a souligné la nécessité de retourner aux textes pour creuser les thèmes suivants : 1) qu'a écrit et fait Charles de Foucauld ? 2) qu'était Charles de Foucauld à l'époque où il a mis en œuvre sa propre expérience ? 3) a-t-il été relu, depuis lors et jusqu'à aujourd'hui ?

Travail passionnant et organisation exigeante, les Amitiés seront sollicitées, à leur mesure, par la Postulation.

**LE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2012**  
**96<sup>e</sup> anniversaire de la mort**  
**du Bienheureux Charles de Foucauld**

- À PARIS

Samedi 1<sup>er</sup> décembre : rencontre organisée par la paroisse Saint-Augustin, 8 av. de la Chapelle, 75008.

12.00 : début de la rencontre au presbytère, salle partagée entre les participants.

13.30 : présentation du thème « Charles de Foucauld et l'injustice... à l'esclavage » ; réflexion-échanges.

**15.15 : temps d'adoration dans l'oratoire du pape**

**16.00 : Messe à la chapelle de la Vierge Marie,**

17.00 : fin du temps de rencontre

- À BRUXELLES :

Rencontre des familles spirituelles Charles de Foucauld  
thème : « Charles de Foucauld face à l'injustice ! Les

Vendredi 30 novembre : avec toutes les familles spirituelles Charles de Foucauld, à l'église des Saints-Anges, rue de Gazelle

16.15 : accueil dans l'Église

16.30 : temps d'adoration

17.45 : Messe et partage en petits groupes

# APPEL POUR LE FINANCEMENT DE LA POSTULATION

Chers Amis,

Comme Monseigneur Maurice Bouvier l'a rapporté à l'assemblée générale, poursuivre à la fois la recherche du miracle et les études en vue de qualifier la mort du Bienheureux martyr de la charité, nécessite chaque année un financement devant succéder aux droits d'auteurs *spirituels de Charles de Foucauld*, droits d'auteurs de la disparition progressive.

C'est pour cela que la Postulation sollicite directement des membres de l'association des *Amitiés Charles de Foucauld* lecteurs de son *Bulletin trimestriel*. À ce jour, pour 1.200 € ont été reçus de la part de bienfaiteurs que nous remercier pour leur don. Cependant, les recettes de la Postulation s'élèvent à 4.800 €, dont la moitié pour le Bureau de Boulogne-Billancourt et l'autre pour financer de nouvelles recherches à entreprendre.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez envoyer votre contribution à l'adresse personnelle de Mgr Bouvier (Mgr Maurice Louis-Poulenard, 26240 SAINT-UZE) mais il serait préférable d'adresser celle des *Amitiés Charles de Foucauld*, 56, rue du SURESNES, afin de vous permettre de bénéficier des avantages prévus par la loi. Merci d'utiliser le bulletin de réponse

# FAMILLE

Le *Bulletin des Amitiés* cherche depuis plus de dix ans à montrer comment les lumières spirituelles reçues par Charles de Foucauld et qu'il nomme sa « vocation » – suivies dans sa vie de Nazareth – et qu'il a mises en œuvre dans le concret de ses actes et les données de son temps, pouvaient se poursuivre et fructifier encore aujourd'hui. Le *Bulletin des Amitiés* recueille en ce but divers témoignages de la *Famille spirituelle* issue de son charisme.

Voici dans ce numéro quelques extraits de *Vivre la fraternité au cœur du monde* (Éditions du Cerf, Paris, 2012, 278 p., 28 €). Ce sont des pages simples mais pleines de fraîcheur et d'authenticité faites par un Petit Frère de Jésus (1), Maurice Maurin, qui a passé vingtaine d'années dans une fraternité de Poitiers, et qui a connu des responsabilités diverses au service de

## Aujourd'hui à la suite de Charles de Foucauld

### Le temps de l'Espérance, avec les Petits Frères de Jésus

« À Varsovie, nous avons repris cette vie simple de Charles de Foucauld, celle de Nazareth » : vie fraternelle, en apparence plus semblable à la vie de famille qu'à la vie conventuelle : célébration de



« Nous n'avons peut-être pas de réponse satisfaisante pour ceux qui ne voient pas le sens d'un tel choix de vie, mais ces petits frères et sœurs ont rencontré et aiment une Personne pour laquelle ils ont simplement engagé leur vie : Jésus de Nazareth. Parmi les riches et les simples ou pauvres parmi lesquels nous vivons un monde, ne posent pas ces questions. Même ceux qui ont la foi ou professent une autre religion comprennent souvent par une simple intuition. Voici en exemple une lettre que les frères d'Europe ont reçue d'une amie qui demande l'anonymat :

« *Les « Frangins », mes « frangins »,*

« *Au moment où je prends la plume, je crains que vous ne m'excusiez de jamais de donner à lire ces lignes, de donner à entendre. Pourtant je vous le demande, je vous en prie même, car c'est vous qui nous réunit. Et tant pis si cela blesse votre pudeur, car il faut rester « petits ». En effet ce que je veux vous dire, c'est que vous êtes grands. Et même, plus grands que moi. Et précisément vous semblez perdre du volume « numérique ».*

« *Ne vous en déplaise, je sais moi, et je dois vous dire que je suis le sel de la terre. Comment je le sais ? C'est tout simplement parce que, à 44 ans, il y a deux ans, j'ai eu bien du mal, avec mon environnement, à trouver ma place dans la maison. Je me sentais toute orpheline et puis je vous ai rencontré et j'ai trouvé des hommes, tous différents, mais pleinement engagés dans leur rôle, râleurs, bavards ou silencieux, mais tous vibrants et emportés par la folie de Dieu et aspirés par l'exigence de la vie, malgré les doutes ou les coups de la vie.*

*« Alors, les « Frangins », je vous en prie, tenez bon, ne pas entamer par le doute, l'âge et ce qu'on appelle les tentations... »*

*« Si vous n'aviez pas été là, je ne suis pas sûre d'avoir le courage de LE suivre, car sa route monte raide... On ne peut pas grand chose une brebis égarée qui trouve sa bergerie, autant que le troupeau, si j'en crois l'Évangile... »*

*« Et je suis certaine de n'être pas la seule à avoir besoin de vous. »*

*« Mes « frangins » qui êtes sur la Terre, restez-y, semez votre grain de sel... Continuez d'être vous ; s'il vous faut mourir, rien... Et notre Père qui est aux cieux se chargera du reste. »*

*« Je vous remercie d'être là et je vous embrasse. »*

Si

(1) Les « Petits Frères de Jésus », sont des contemporains de Charles de Foucauld, « partageant la vie ordinaire avec les pauvres aux quatre coins du monde ». Leur prière est centrée sur le Christ. Cette Congrégation religieuse, fondée par René Voillaume, est née en Algérie.

L'Église les a reconnus comme Fraternité de prière contemplative qui propose, faite aussi bien du partage de la vie sociale de ceux et celles qui sont « sans nom et sans visage ». L'adoration du Christ livré en nourriture pour la vie.

# LES ARCHIVES DE LA POSTULATION DE LA CAUSE DE CANONISATION DU BIENHEUREUX CHARLES DE FOUCAULD

*Le cycle annuel de conférences organisé par les Archives de Foucauld a été inauguré le 25 septembre dernier. La paroisse de Paris a accepté d'accueillir ces travaux, qui se tiennent au Cardinal Langénieux, au sein de la Maison paroissiale.*

*Nul n'était mieux désigné que Pierre Sourisseau pour effectuer, en effet, le thème choisi cette année étant celui des « aspects canonique et technique de cette étude ne pouvait être que celui qui depuis longtemps occupe, entre autres, la charnière de la Postulation de la Cause de canonisation de Charles de Foucauld. Sourisseau a accepté également la publication du texte de la conférence pour l'occasion, ce dont nous le remercions de la part de*

Il ne s'agit pas ici de dresser un inventaire détaillé des archives de la Postulation, mais plutôt de présenter un cadre global, dans leur nature et leur finalité. Cette conférence touche à trois réalités : à des archives – à Charles de Foucauld. Pour traiter le sujet, et cela inaugure une série de conférences sur les sources, nous permettent de découvrir la vie et l'œuvre du bienheureux de Foucauld, il faut mener de front trois démarches. La première concerne l'archivistique et sa pratique, une seconde concerne les actions de cet organisme qu'est une « postulation

## **1. Les archives personnelles de Charles de Foucauld**

Quand Charles de Foucauld meurt le 1<sup>er</sup> décembre 1916 à Tamanrasset, il y a des traces de sa vie en plusieurs endroits. On garde ce que Charles lui a laissé en 1890 à son départ : des objets, papiers, souvenirs divers. À la Trappe de Tamanrasset restent quelques objets déposés lors de son admission. Les Clarisses de Terre Sainte ont gardé de leur don des souvenirs, des images, des écrits spirituels. Mais il n'y a pas d'archives personnelles que Charles de Foucauld a gardées longtemps comme des choses qui ne sont plus à lui.

En revanche, ce qu'il détient dans divers lieux en Algérie. En 1901, c'est-à-dire à Beni-Abbès, à l'Assekrem et au fortifié qu'il habite depuis cinq mois à Tamanrasset, il destine suivant ses dernières volontés à sa sœur, en lui laissant faire l'usage suivant :

1) les objets usuels de sa maison de Tamanrasset et de son touareg Ouksem ag Chikât, celui qui est venu en France. En réalité tout ce qu'Ouksem aurait pu recevoir est emporté le 1<sup>er</sup> décembre 1916 ;

2) certains objets religieux doivent être donnés à sa sœur en souvenir ;

3) les bâties, le matériel liturgique et les papiers personnels sont destinés aux Pères Blancs pour l'évangélisation. Les papiers sont de trois sortes : a) des travaux linguistiques en publication, qui vont aller chez René Basset à Alger ; b) des écrits spirituels ; c) quelques lettres reçues de ses supérieurs.

reçues : celles reçues de l'abbé Huvelin (Charles de confiées à sa cousine Marie de Bondy qui les a donnés aux Pères Blancs chargés de la Cause), celles reçues de l'abbé Supérieurs Pères Blancs, quelques lettres qu'il avait reçues de l'évêque Mgr Bonnet, évêque de Viviers.

Une remarque est ici nécessaire : les lettres reçues par Charles de Foucauld font partie de ses archives personnelles. Dans une archive archivistique, une lettre écrite par quelqu'un et destinée à une personne devient matériellement la propriété de cette personne. La personne qui l'a écrite ne restant propriétaire que si elle ne règle entraînera que les nombreuses lettres écrites par Charles de Foucauld à sa famille, à des prêtres, à des religieux et à des militaires et à des civils (hommes et femmes) ne peuvent pas elles, à être considérées comme des archives personnelles de Charles de Foucauld, mais deviennent archives des personnes auxquelles elles sont destinées. Nous verrons que, lorsque la Postulation en a eu connaissance, pour faire copie, elles ont été rendues à leurs propriétaires. Ce fut de leur côté décider de les publier, ce qui s'est fait pour la première fois pour un fonds important, en 1938 quand le marquis de Castries a rendu publique la très belle correspondance de Charles de Foucauld et Henry de Castries, son père adoptif.

Ce que l'on peut donc désigner comme archives personnelles de Charles de Foucauld, à savoir ses papiers personnels et les objets lui ayant appartenu (dont les livres religieux qu'il a donnés aux ermitages de Beni-Abbès et de Tamanrasset ; les autels qu'il a donnés par les militaires comme non formellement religieux et les lettres adressées à la garnison de Motylinski à la disposition de la garnison, mais on ignore ce qu'ils sont devenus), tout cela

a été édité par Nouvelle Cité entre 1973 et 2005. Les chercheurs peuvent se reporter aux volumes imprimés et entrer dans l'esprit de l'auteur de ces précieux souvenirs.

## *2. Les archives de la Postulation*

Les archives de la Postulation sont, elles, dans la rue de Boulogne-Billancourt. Leur classement est correspondamment dénommées ainsi :

- 1<sup>ère</sup> partie : Fonctionnement de la Postulation
- 2<sup>ème</sup> partie : Copie des Écrits
- 3<sup>ème</sup> partie : Documentation générale
- 4<sup>ème</sup> partie : Rayonnement
- 5<sup>ème</sup> partie : Survie

Pour bien décrire le contenu et la nature de cette Postulation, il faut expliquer brièvement ce qu'est la cause de béatification et de canonisation ; il faut également parler un peu dans le fonctionnement de cette institution ecclésiastique qui place canoniquement dix ans après la mort d'un Servant de Dieu et qui ne s'éteint qu'une fois obtenue, ce qui peut prendre de très nombreuses années. Je vais donner la présentation de cette procédure, et je ne parlerai pas de la procédure qui est bien spécifique.

« Postuler » veut dire demander, et la demande est que l'Église catholique accepte de mettre un tel ou tel dans le catalogue de ses bienheureux puis de ses saints ? L'Église répond d'abord : regardons la vie et les écrits

témoins et de commencer l’instruction de la Cause. Les normes de 1983 confient également à la commission l’examen des écrits du Serviteur de Dieu. Quand l’instruction est totalement achevée, et si le Peuple de Dieu continue de demander la béatification, les dossiers de la Cause sont soumis à la Congrégation de la Curie romaine chargée des Causes. Elle parle alors d’« introduction de la Cause » à Rome, « introduction apostolique ». Si le jugement de cette Congrégation est favorable, le Souverain Pontife peut, par décret, reconnaître les vertus du Serviteur de Dieu, qui est alors appelé « vénérable ». Si, ensuite, il est attribué à l’intercession de ce dernier, le Souverain Pontife peut répondre favorablement à la demande première : « *Oui, pour reconnaître le vénérable de l’évêque auteur de la Cause, de plusieurs autres évêques et de nombreux fidèles, après avoir consulté la Congrégation des Causes des Saints, Nous déclarons, de notre Autorité apostolique, que le vénérable Serviteur de Dieu peut désormais être appelé et qu’on pourra célébrer sa fête...* ». Par la suite, l’inscription du vénérable parmi les bienheureux et la béatification sont ainsi autorisés.

Venons-en au cas du Serviteur de Dieu Charles de

La 1<sup>ère</sup> partie des archives de la Postulation, c’est-à-dire « Fonctionnement de la Postulation », est composée de la procédure, qui va de 1927 à 2005 et qui comprend les écrits, les procès organisés en France et en Algérie, pour la cause de 1947 – date à laquelle l’évêque de Ghardaïa

ou plutôt tout ce qui fut collecté de ce qu'il dactylographia en trois exemplaires qu'on appelle « Ghardaïa » : le premier exemplaire fut remis à la commission pour les Causes des saints, le second destiné au postulateur, et le troisième au « promoteur de la foi » appelé « l'avocat du diable » – en vue de la discussion éventuellement sur le contenu de ces écrits. Comme auparavant, les lettres écrites par Charles de Foucauld sont toujours chez les héritiers des correspondants ont été rendues aux ayant-droits ; elles ne sont donc pas dans les archives sous leur forme originale. Grâce à la photocopie on a pu avoir accès, pour certains lots de lettres, à l'édition.

Dans cette 2<sup>ème</sup> partie des archives de la Postulation, on trouve donc : la copie de Ghardaïa des écrits profanes (section A), des écrits spirituels (section B), de la correspondance (section C). Dans cette section C, c'est-à-dire des lettres découvertes à Rome de 1947. S'y ajoutent des éditions imprimées de lettres de Nouvelle Cité et d'autres, et les lettres éditées : lettre au chanoine Caron, à des Clarisses, à l'abbé Huvelin, à la sœur Laperrine et à des militaires connus au Sahara – cela incluant les importants du P. Gorrée –, lettres à des amis lyonnais et extraits de lettres à sa famille. Voilà pour la 2<sup>ème</sup> partie de la Postulation.

Pour décrire la 3<sup>ème</sup> partie, appelée « Documenta », il faut reprendre la trame de la procédure. À la demande du Peuple de Dieu concernant telle personne, l'Église est-elle sûre de l'orthodoxie de ce qu'il a écrit ? Est-ce

hors les besoins de la Postulation elle-même : Ron... consultation qu'une fois la cause éteinte, donc après l...

Mais les témoins, même *de visu* (oculaires), et sur... *auditu* (ceux qui ont entendu parler de Charles de Foucauld de tout savoir des situations très variées dans lesquelles Serviteur de Dieu, si bien qu'en plus des témoignages en procès, il faut se documenter à d'autres sources. Un savoir comment Charles de Foucauld a pu faire à Tamanrasset en juillet et août 1905, lors de la tournée à Dinaux, les archives militaires et les fonds des archives apportent, en plus de ses carnets, des précisions détaillées, exemple : pour parler de Charles de Foucauld enfant, son père est malade à Paris et que sa mère est amenée à l'épreuve, la consultation des archives départementales de la série des actes notariés est très éclairante. La 3<sup>ème</sup> partie de la postulation est appelée pour cela « Documentation

Cette 3<sup>ème</sup> partie est toujours « ouverte », car l'archive archivistique, c'est-à-dire qu'elle peut toujours contenir des compléments. Car les recherches continuent sur bien des points mal éclairés, et pas seulement sur l'enfance de Charles de Strasbourg, sur sa jeunesse à Nancy et aux Écoles, sur son rôle mais aussi sur son rôle au Sahara, sur ses relations avec les Touaregs, ainsi que sur sa pensée missionnaire concernant l'avenir.

Cette 3<sup>ème</sup> partie contient des documents qui ne sont pas à proprement parler :

- elle est constituée d'extraits et de photocopies

- elle est constituée enfin de monographies variées qui donnent le contexte des premières années de Charles de Foucauld, le contexte de ses voyages au Maroc et dans les oasis, de sa connaissance des us et coutumes de la Trappe en 1890, ou de la vie des Clarisses en Terre sainte, ou les missions des Pères de Lavigerie, ou l'activité des prêtres connus par Charles de Foucauld (ouvrages de ou sur l'abbé Huvelin, ouvrages du ou de Crozier), qui le situent aussi dans le milieu touareg qu'il a servi en travaillant sur sa langue et à son progrès, et enfin, le font contemporain d'une France qui s'impose en 1900 au Sahara, passe sous le régime de la Séparation de l'État, et entre en mutation culturelle et religieuse, et est confrontée à l'épreuve de la Grande Guerre.

Sur tous ces sujets et bien d'autres, les *Amitiés Charles de Foucauld* dont le but est l'étude de la personnalité de Charles de Foucauld, ses différents aspects, continuent à apporter le fruit de leurs travaux. Les recherches de renseignements documentaires sur les moments encore obscurs de la biographie de Charles de Foucauld, même si elles ont diminué en intensité, sont loin d'être inutiles. Il importe d'enrichir encore cette « Documentation générale » que l'écrivait en 1941 le P. Tissot, Père Blanc alors en charge de la marche de la Postulation : « Il s'agit d'enrichir la documentation par des témoignages supplémentaires dont l'utilité demeure évidente. Cette documentation authentique où puiseront les biographes de Charles de Foucauld. À ce point de vue, la Cause ne sera jamais trop riche.

Dans ce *Bulletin trimestriel* qui est l'organe de l'Association des *Amitiés Charles de Foucauld* publie des études, des

Revenant à la demande d'origine formulée par la ce que le Serviteur de Dieu Charles de Foucauld bienheureux et saint ? –, l'Église, avant de répondre comment le Peuple de Dieu, qui est conduit par considère ce chrétien : comme un modèle ? un intercesseur d'un message pour aujourd'hui ? Elle tient à discerner un rayonnement s'il est opportun de donner suite à la demande en réponse à ce souci légitime de l'Autorité apostolique. Bien que, bien de l'Église, il faut apporter des témoignages et des remerciements pour des faveurs obtenues, faveurs matérielles et spirituelles, le sommet étant une faveur matérielle qui a été obtenue par des enquêtes, l'une médicale et l'autre théologique, de « r

Dans cette perspective est ouverte aux archives de la nouvelle partie, la 4<sup>ème</sup> partie, intitulée « Rayonnement et conservation scientifique non seulement des récits de la vie de Charles de Foucauld après des prières faites à Dieu par l'intercession de Charles de Foucauld, mais aussi des traces issues de tous les autres chrétiens ». On constate *post mortem* la forte présence du Serviteur de Dieu et l'importance donnée aux centenaires de sa naissance, à l'anniversaire de sa mort chaque 1<sup>er</sup> décembre ; les pèlerinages, les voyages-pèlerinages sur ses traces, l'inauguration de nouvelles productions d'œuvres d'art parlant de lui ; les manifestations où on le fête, la naissance sous son intercession, le patronage d'œuvres, de mouvements, d'associations,

Il faut ajouter ici ce point important que, en vue de la reconnaissance en complément nécessaire de l'obtention d'un nom de saint, le « rayonnement » d'un bienheureux doit être de plus en plus de plus en plus universel. C'est donc un domaine qui

d'une postulation. Nombre de bienheureux et de saints fidèles qui n'ont pas à leur suite une « famille spirituelle » qu'ils ou elles n'ont pas reçu le charisme de fondateur ou bien parce que les gens qui les vénèrent ne se sont réunis en instituts religieux ou en associations de fidèles.

Charles de Foucauld au contraire a, de son vivant, des projets de regroupement et, après sa mort, de nombreuses initiatives chrétiennes se sont reconnues dans ses intuitions missionnaires : l'imitation de Jésus dans sa vie, la contemplation de Jésus présent dans l'Eucharistie, l'aide aux pauvres par une charité et une hospitalité sans œuvre, l'engagement par le partage des conditions de vie. Ces appels, ces appels à l'Évangile et que Charles de Foucauld a mis en lumière dans ses écrits, ont été et sont encore à la base de fondations multiples. Mais, comme en ce qui concerne la 4<sup>ème</sup> partie, on ne fait que recevoir de la documentation sur les initiatives de la famille spirituelle et sur les initiatives qui surgissent. On n'a pas à engranger les archives propres à chaque initiative, ces dossiers restant dans les organismes qui les produisent.

Telles sont les archives de la Postulation de la cause du bienheureux Charles de Foucauld, constituées pour lesquelles on vient de le voir, du rassemblement organisé de documents d'origines multiples.

Comme tout fonds d'archives, les archives de la Postulation ont des finalités : aider le Postulateur en exercice à poursuivre la marche de la Cause, l'action de ses prédécesseurs, la sainteté de la personne concernée et répondre à

## **Notre cycle annuel de conférences pour l'année 2012-2013**

Les Amitiés vous invitent à suivre le cycle annuel de conférences Charles de Foucauld qui est mis en place à partir de la

Ces conférences ont lieu **le mardi de 18 heures** dans les locaux de la paroisse Saint-Augustin.

Pour son année de lancement, ce cycle de conférences.

**Le thème de l'année 2012-2013 est celui des « A**

1. Le 25 septembre 2012, **Pierre SOURISSEAU**, Postulation, a ouvert ce cycle par une conférence de notion d'archives, des différentes natures d'archives d'archives/archivage, des différentes archives de Charles de la Postulation (voir plus haut, pages 9 à 18).

2. Le mardi 20 novembre 2012, **Michel de SUREM** Amitiés, interviendra sur le sujet : « Que nous révèlent les archives militaires sur Charles de Foucauld ? »

Cette conférence aura lieu :

Maison paroissiale de Saint-Augustin, salle cardinale  
8 avenue César Caire, 75008 PARIS

3. En février 2013, **Dominique CASAJUS**, chercheur et administrateur des Amitiés abordera cette question

BULLETIN TRIMESTRIEL *des Amitiés Charles*

56, rue du Val d'Or, 92150 SURESNES

**ABONNEMENT**

M, Mme, Mlle : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Adresse électronique : .....@...

S'ABONNE au Bulletin des Amitiés Charles de Foucauld

ou renouvelle son abonnement

et règle à cet effet l'abonnement annuel de 30 €.

LES AMITIÉS CHARLES DE FOUCAULD

(Association loi de 1901)

56, rue du Val d'Or, 92150 SURESNES

**ADHÉSION**

M, Mme, Mlle : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Adresse électronique : .....@...